CADRE DE REPONSE POUR LA REDACTION DU mémoire PORTANT SUR LES ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE

**SOMMAIRE**

##### Critère 2 - Prise en compte des enjeux de développement durable 10 %

#### **2.1 – Prise en compte des enjeux environnementaux**

**50%**

* La responsabilité environnementale

#### **2.2 – Prise en compte des enjeux sociaux**

#### **50%**

* La dimension sociale de l’offre proposée dans le cadre des prestations du marché sur les moyens humains

Les soumissionnaires doivent renseigner ce cadre de réponse sans le modifier ou supprimer les lignes ou les tableaux qu'ils n'ont pas utilisés.

S'ils jugent nécessaire de rajouter une caractéristique, ils peuvent le faire dans le cadre existant en mettant le paragraphe en gras et en bleu. Ils feront un récapitulatif de ces ajouts sur la première page du cadre de réponses en remarque liminaire.

Pour chaque caractéristique, le soumissionnaire fournit :

* la description de l’élément,
* le degré de couverture par rapport à la demande,

La case « réponses, observation, réserves » doit également lui permettre de compléter la réponse :

* en décrivant plus précisément la caractéristique,
* en faisant un renvoi vers leur mémoire.

**Le soumissionnaire est invité à limiter autant que faire se peut le mémoire aux éléments essentiels de réponse afin de rendre les offres les plus lisibles possible pour l’analyse de l’offre.**

**Les lignes non renseignées seront considérées comme étant une fonctionnalité non disponible.**

#### **2.1 – Prise en compte des enjeux environnementaux**

**La responsabilité environnementale**

|  |  |
| --- | --- |
| **Prestations demandées** | **Réponses / Observations / Réserves** |
| Q27 – Démarches d’éco gestes lors de la prestation  Démarche destinée aux agents d’accueil extérieur et/ou téléphonique pour les sensibiliser aux écogestes sur les sites et à prendre des engagements concrets sur le sujet, incluant :  -L’extinction des lumières inutilisées,  -La mise en veille ou l’arrêt des équipements non utilisés,  -La réduction des consommations inutiles d’énergie et de ressources.  -Le transport pour venir sur les sites |  |
| Q28 – Durabilité du matériel et des équipements utilisés  -Démarche pour promouvoir les bonnes pratiques d’utilisation du matériel (tenue professionnelle, moyens de communication, etc.), afin d’en prolonger la durabilité.  -Intégration de solutions visant à réduire l’impact environnemental de ces matériels, notamment par des initiatives de réemploi, de reconditionnement ou d’utilisation de produits écoresponsables. |  |
| Q29 - Moyens et engagements concrets mis en œuvre pour limiter l’impact (utilisation de voitures électriques, facilitation du covoiturage, forfait vélo …) des déplacements domicile-travail des agents |  |

#### **2.2 – Prise en compte des enjeux sociaux**

La dimension sociale de l’offre proposée dans le cadre des prestations du marché sur les moyens humains

|  |  |
| --- | --- |
| **Prestations demandées** | **Réponses / Observations / Réserves** |
| Q30 – La politique de rémunération des heures supplémentaires et d’attribution des primes et intéressement |  |
| Q31 – La gestion des promotions |  |
| Q32 – Les moyens alloués à la formation au sein de l’entreprise pour les agents affectés à l’exécution des prestations |  |
| Q33 – L’insertion sociale (recrutement du public visé à l’article 11.2 du CCAP dans le cadre de la prestation), la parité, et la lutte contre les discriminations |  |
| Q34 – Le comité d’entreprise (CE) |  |
| Q35 – Protection sociale (mutuelle / santé au travail/…) |  |